



Le Ministre et le directeur condamnent le SIE de Lannemezan .

**Nous continuerons de défendre le service public
et les droits des agents !**

L'heure n'est pas à la résignation et au découragement.

Nous avons donc reçu copie de la réponse de Monsieur Darmanin à Monsieur Pélieu concernant la fusion du SIE de Lannemezan avec celui de Tarbes.

En préalable, remarquons que notre Ministre ne s'est pas rendu sur le plateau, histoire de se faire son point de vue, et qu'il affirme que la priorité de la DGFIP est de s'adapter aux besoins des usagers. On est habitué depuis un certain temps à comprendre l'envers de ce qui est dit...

D'ailleurs, il évoque ensuite réduction de la dépense publique, rationalisation, redéploiements. Doit-on en rire ou en en pleurer ?

Et soudain, le discours bien marqué politiquement, dérive vers une analyse des « raisons » qui localement justifieraient cette fusion. On pense (à tort?) que quelqu'un les lui a fournies...

Ainsi, le SIE de Lannemezan connaîtrait des difficultés

- de fonctionnement, ah bon !
 - Sur quelles données s'appuie donc cette analyse ?
 - Quels indicateurs sont-ils en rouge ?
 - Où sont les retards comparés aux SIE du département ?
- liées à sa taille réduite, ah bon !
 - Un service de neuf agents serait donc la nouvelle norme pour déterminer la « taille critique » ?
 - Doit-on envisager la disparition de tous les services de moins de 10 agents ?
- de mutualisation des connaissances, des savoir-faire et compétences juridiques qui seraient améliorées par le nombre, ah bon !
 - Les agents du SIE de Lannemezan seraient-ils des incapables qui deviendraient meilleurs par le simple fait d'être affectés à Tarbes ?

Ensuite, un petit couplet, que nous connaissons bien, sur la dématérialisation et les nouvelles technologies qui vont, à l'évidence, faciliter la vie des loueurs en meublé d'Aragnouet et des artisans en difficulté de Vielle-Aure ou de Trie-sur Baïse !

Puis, le refrain sur l'amélioration des conditions de travail dans des « équipes plus étoffées »...

Ainsi, les conditions de travail seraient améliorées dans les grands services, concentrés dans les grandes agglomérations, où la connaissance du terrain et le contact avec le contribuable ne seraient plus qu'un vague souvenir.

Enfin, « la partie dédiée aux particuliers est maintenue ». Et on serait prié de croire qu'il en serait ainsipour toujours.

Sachant que les annonces gouvernementales confirmées lors de la présentation du PLF 2018, font état de 50 000 emplois supprimés dans la Fonction Publique d'État au cours du quinquennat. La déclinaison possible, mais confirmée par des sources bien avisées, est que notre administration devra supprimer au cours des 4 prochaines années entre 16 000 et 20 000 emplois soit entre 4 000 et 5 000 par an.

Mais bien sur, il ne peut savoir que :

- ♦ l'antenne du SIE fusionné à Lannemezan a du plomb dans l'aile, des agents supposés y rester ne souhaitent pas exercer la mission ;
- ♦ les deux cadres A du SIE de Tarbes sont sur le départ ;
- ♦ des agents C et B (piliers du service) vont être absents ;
- ♦ la répartition des travaux entre les deux sites sera pour le moins complexe.

Quant à la conclusion sur la concertation avec les élus et les OS, là on est dans le grandiose, lorsqu'il est connu désormais de tous que le directeur s'est permis de mettre à la porte des élus du personnel qui avaient demandé un entretien, que la parole et les actes des élus locaux ont été publiquement dénigrés à longueur de communiqués de presse à la limite du ridicule.

Et surtout, comment ignorer que les restructurations/fusions ont toujours pour conséquence de nous faire découvrir l'interprétation toute personnelle des lois de l'arithmétique par les directions pour qui 2 + 2 font inévitablement 3.

D'ailleurs, le directeur local, dans un accès de sincérité, ne s'en était pas caché le 22 juin dernier en annonçant la fin du SIE de Lannemezan et en indiquant que l'objectif principal étant bel et bien de « **créer un réservoir** » à destructions d'emplois en concentrant les activités sur le SIE de Tarbes.

On est donc en réalité bien loin des considérations sur les conditions de travail des agents, dont les directions n'ont que faire en réalité.

Cette opération doit en effet être considérée à l'aune des destructions d'emplois massives qui sont annoncées à la DGFIP en général et dans les départements comme le notre en particulier (10 suppressions d'emplois en 2 018 et bien plus pour les années qui suivront) avec de leur corolaire :

LA REMISE EN CAUSE DES DROITS et GARANTIES des agents.

Le DGFIP en a déjà apporté la preuve en remettant en cause de manière unilatérale les règles de mutation des agents.

Nous savons donc à quoi nous attendre, nous n'avons rien espérer des directions qu'elles soient générales ou locales.

Nous ne pouvons, et nous ne devons, compter que sur nous-mêmes, sur l'action collective pour empêcher les régressions.

NI RESIGNATION, NI DECOURAGEMENT.

Au contraire, constance, persévérance et action collective pour défendre le service public et les droits des agents sont plus que jamais à l'ordre du jour!

Très prochainement l'intersyndicale finances publiques du département ira à nouveau à la rencontre des agents pour construire avec eux les ripostes et les réponses à la politique menée par la DGFIP.